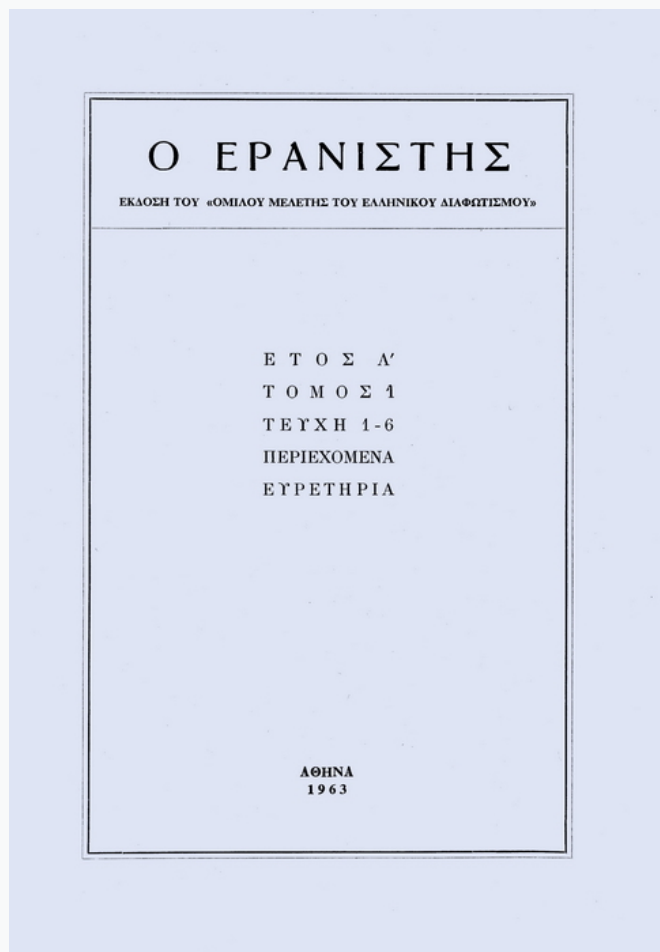


## The Gleaner

Vol 1 (1963)



Quelques lettres échangées entre J. G. Eynard et A. Louriotis en 1826 et au début de 1827

*Jean Dimakis*

doi: [10.12681/er.9596](https://doi.org/10.12681/er.9596)

Copyright © 2016, Jean Dimakis



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

### To cite this article:

Dimakis, J. (2016). Quelques lettres échangées entre J. G. Eynard et A. Louriotis en 1826 et au début de 1827. *The Gleaner*, 1, 173–190. <https://doi.org/10.12681/er.9596>

## QUELQUES LETTRES ECHANGÉES ENTRE J. G. EYNARD ET A. LOURIOTIS EN 1826 ET AU DÉBUT DE 1827

Le Centre Néohellénique de la Fondation Royale de la Recherche Scientifique de Grèce possède le fonds d'André Louriotis, qui contient des lettres et des dépêches de la période qui va de 1809 (et plus particulièrement de 1815) à 1839. Parmi ces papiers se trouvent des lettres échangées entre Eynard et Louriotis en 1826 et au début de 1827, époque où ce dernier résidait à Londres en qualité de membre de la députation grecque chargée de conclure les emprunts anglais. Nous nous proposons ici de présenter ces lettres, contribuant ainsi à la célébration du centenaire de la mort du philhellène Suisse.

Dans les lettres en question on peut distinguer des documents de 2 sortes: 1) Des lettres écrites de la main d'Eynard et adressées à Louriotis—et une fois seulement aux députés grecs en général—et 2) des copies des lettres envoyées par Louriotis à Eynard. Enfin un dossier contient quelques coupures de lettres publiées d'Eynard ou adressées à Eynard relativement à la question grecque.<sup>1</sup>

Les lettres écrites par Eynard sont au nombre de 7. Les trois premières datées des 14 mars, 15 juin et 27 juin 1826 sont expédiées de Florence, tandis que les autres datées des 29 juillet, 16 août, 1er décembre 1826 et 8 janvier 1827 proviennent de Genève. De plus, à la lettre du 29 juillet 1826 Louriotis a joint deux factures d'articles envoyés au gouvernement grec par son ordre, datées de Livourne le 15 juillet 1826 et signées de sa main «pour copie conforme».

1. Il s'agit de pages de la brochure parue à Genève en 1826 sous le titre *Documents officiels sur les secours envoyés en Grèce par Monsieur Eynard, et sur l'état de la Grèce à la fin de juillet 1826, publiés par le comité de Genève en faveur des Grecs* et d'un extrait du «Journal de Genève» du 2 Novembre 1826.

Les lettres de Louriotis destinées à Eynard, dont nous avons conservé les copies, sont au nombre de 5, datées des 21, 25 et 28 août, ainsi que des 10 et 30 octobre 1826.<sup>2</sup> Elles se trouvent enregistrées dans un épais cahier broché de grand format, où Louriotis conservait le double d'un grand nombre de lettres qu'il envoyait à des Grecs et à des étrangers, rangées par ordre chronologique du 3 avril au 1er novembre 1826. Cependant il semble que ces lettres n'étaient pas les seules que Louriotis eût écrites à Eynard pendant la période que couvre le cahier. Ainsi Eynard dans les lettres accuse réception des lettres de Louriotis du 23 et 25 mai, du 3 août et du 15 décembre 1826, et ce dernier mentionne une lettre qu'il a envoyée le 11 août 1826, sans que celles-ci se trouvent dans le fonds en question.

Les sujets des lettres d'Eynard sont les problèmes aigus de l'actualité grecque qui le préoccupent sans arrêt. Ses soucis portent surtout sur trois questions : 1) La gestion des emprunts grecs à Londres, 2) L'achèvement des bateaux grecs commandés en Angleterre et l'arrivée en Grèce de Lord Cochrane à la tête d'une flottille bien organisée et 3) l'envoi des militaires, des munitions de guerre et des subsistances aux combattants grecs.

De Florence, le 14 mars 1826 il mande aux « députés grecs » d'importantes instructions, pour résoudre la question des bateaux grecs commandés, que leurs fabricants refusaient de livrer, parce qu'on ne pouvait pas les payer entièrement. D'après ses instructions les députés grecs avaient trois façons d'agir :

a) Faire finir l'une de deux frégates et trois des six bateaux à vapeur, en laissant comme garantie la seconde frégate et les autres bateaux à vapeur. b) Au cas où les fabricants refuseraient cette proposition avantageuse, il faudrait vendre l'une des frégates commandées et les trois bateaux. Malgré la perte qui en résulterait, il leur resterait non seulement de quoi faire finir l'autre frégate et les trois bateaux, mais encore des fonds à envoyer au gouvernement grec.

2. La lettre datée du 25 août porte comme indication d'année 1825, mais il s'agit sans doute d'une erreur, qu'attestent à la fois l'ordre de celle-ci dans le cahier des copies, sa teneur même et les dates qui y sont mentionnées.

c) Il serait dans l'intérêt des prêteurs d'avancer £ 100.000 sur le total des 1.100.000 de l'emprunt. Par ce moyen on pourrait faire terminer les bateaux grâce auxquels la Grèce triompherait et les prêteurs sauveraient ainsi le montant de l'emprunt, qui serait perdu pour eux, si la Grèce succombait. En outre, aussitôt la mesure prise, les fonds de l'emprunt monteraient et par conséquent le  $\frac{1}{12}$  du total de l'emprunt qu'avanceraient les prêteurs se trouverait payé de suite par la hausse des fonds.

Mais en supposant qu'aucun de ces trois moyens ne puisse se réaliser, il resterait encore des ressources pour achever une portion au moins des bateaux commandés, vu que les députés grecs pourraient utiliser les intérêts des fonds d'une valeur nominale de 500.000 st. que le gouvernement grec a rachetés.

Enfin Eynard recommande aux députés de faire de leur mieux pour régler l'affaire de bateaux, qui est capitale pour le sort de la Grèce et qui en plus présente une haute importance politique au moment où les gouvernements européens s'occupent de la question grecque.<sup>3</sup>

Dans sa lettre suivante, datée de Florence le 15 juin 1826, Eynard explique ses efforts pour envoyer des munitions en Grèce et il fait des objections sur la gestion des fonds des emprunts à Londres. Il indique d'abord qu'il a reçu les deux lettres de Louriotis des 23 et 25 mai<sup>4</sup> par lesquelles il apprend que Louriotis met à sa disposition 20.000 piastres chez Mospignotti, Jallia et Despotti<sup>5</sup> de Livourne pour envoyer des secours en Grèce, et spécialement des artilleurs, des pièces de campagne et des munitions pour les places fortes. Eynard rapporte que, 15 jours avant de recevoir ces lettres, il avait fait des démarches auprès du comité de la Haye pour chercher les moyens de faire partir 50 artilleurs avec 6 pièces et qu'il a écrit au comité de Paris et à Marseille pour savoir si une por-

3. Comme de larges extraits de cette longue lettre sont cités en traduction grecque dans *'H 'Ελληνική 'Επανάστασις* de D. Kokkinos (3<sup>e</sup> édition, vol. 10, p. 67-8), nous n'en parlons ici que très brièvement. Toutes les autres lettres sont inédites; nous en faisons donc une analyse plus large.

4. Comme nous l'avons déjà signalé ces lettres ne se trouvent pas dans le fonds de Louriotis.

5. Maison de commerce à Livourne.

tion de ces artilleurs pourrait s'embarquer à Marseille. Il a déjà pris des dispositions pour expédier des munitions en plomb et si possible en poudre de Livourne et d'Ancône. Il est aussi probable qu'un bateau grec avec le drapeau ionien partira de Livourne dans les 5 ou 6 prochains jours et se dirigera vers Nauplie avec un chargement complet pour le gouvernement grec. Et s'il manquait de fonds pour les 50 artilleurs, il y suppléerait avec d'autres ressources venant soit du comité de Paris, soit du comité suisse, soit de lui-même.

Et Eynard continue<sup>6</sup> :

*« Il est bien malheureux, Monsieur, et pour votre gouvernement et pour vous, que le fonds des emprunts aient été, j'ose vous le dire avec franchise, administrés avec si peu de prévoyance, car votre patrie aurait été sauvée, si les moyens qu'elle devait avoir à sa disposition n'avaient pas été, par une fatalité bien cruelle, retenus en Angleterre. Enfin espérons que le mal ne sera pas irréparable et que le zèle et l'activité pourront encore sauver votre malheureuse patrie. Je dévoue volontiers tout mon temps à servir cette belle cause ; cherchez tous les moyens de rassembler tous les débris de cet emprunt et d'expédier le plus promptement le reste des bateaux à vapeur et des frégates ».*

Et il conclut en transformant les mots d'usage en mots pleins de signification :

*« Agréez, Monsieur, l'expression de mes vœux ardents pour la libération de la Grèce ».*

Dans sa lettre du 27 juin 1826 de Florence Eynard expose également ses efforts pour expédier en Grèce des artilleurs et des subsistances : Il constate qu'il serait difficile de faire passer les artilleurs par la Suisse, d'après les réponses des comités de Berné et de Zurich. Mais il a encore l'espérance « qu'une partie de la chose pourra se faire à la Haye ». Il annonce par ailleurs qu'il vient de retirer de chez Mr. Mospignotti les 20 mille piâstres et qu'il va expédier à Nauplie, par un bâtiment appartenant à Mavromichali, du plomb, de la poudre et quelques farines ou biscuits pour couvrir l'expédition. Les

6. Dans les extraits que nous citons nous respectons le texte des lettres en apportant seulement quelques légères modifications d'orthographe selon l'usage d'aujourd'hui.

nouvelles de Nauplie étaient bonnes, mais il y manquait des subsistances. Son envoyé Marat' lui a annoncé qu'un des chargements expédiés par lui est arrivé le 12 mai et a été un don de la Providence, parce que la ville n'avait plus de vivres que pour huit jours. Il espérait cependant que entretemps 14 à 15 chargements de subsistances envoyés par lui seraient arrivés.

A la lettre suivante du 29 juillet 1826 de Genève Eynard joint deux «factures aux articles ci-après expédiés... à leurs excellences Messieurs les composants le gouvernement grec, ensuite des ordres de Monsieur J. G. Eynard, par le Brigantin Lycurgue Cap. Jean Aliferachi junior destiné pour Napoli de Romanie». Les articles dont on fait un compte détaillé avec leur prix respectif sont 55 barils de poudre à canon, 423 balles de biscuits de mer de différentes qualités et 100 sacs de blé tendre d'Odessa. On y indique aussi l'envoi de 6.000 talleris dont la valeur monte à 36.600 livres sterling. Eynard dans sa lettre récapitulée brièvement le compte en signalant la somme totale de l'envoi qui monte à 10.512,22 francs or et il rapporte que «les négociants de Livourne et le courtier n'ont voulu accepter aucune provision, lorsqu'ils ont vu que c'était du secours pour les Grecs». Enfin après avoir répété qu'il y aura beaucoup de difficultés à envoyer les artilleurs, il donne quelques renseignements sur ses efforts pour faire racheter des esclaves et porter des secours en Grèce.

Le sujet exclusif de la lettre datée de Genève le 16 août 1826 est la question des bateaux et le départ toujours remis de Lord Cochrane. Eynard trouve souvent des tours vifs qui révèlent ses sentiments pour la cause grecque et l'anxiété qu'il éprouve devant le retard apporté à l'exécution du projet de Lord Cochrane. La lettre mérite d'être citée textuellement en entier :

*«Je reçois, Monsieur, à l'instant même votre lettre du 3 août où je vois avec une vive douleur que les deux grands bateaux à vapeur pour Lord Cochrane n'étaient pas encore partis.*

*Lady Cochrane vient de recevoir des lettres de Londres du 9 août, qui lui annoncent que ces bateaux sont encore très en retard.*

7. Jeune Suisse envoyé en 1826 par Eynard en Grèce pour suivre la situation de près et lui faire des rapports.

Elle en est dans le désespoir, parce qu'elle regarde que la vie, l'honneur et la réputation de son mari dépendent de l'arrivée la plus prompte de ces bâtiments, sans lesquels il ne peut commencer aucune opération. De mon côté j'ai reçu des lettres très fraîches de la Grèce où l'on me dit que tout l'espoir de votre patrie est dans l'arrivée et l'exécution des projets de Lord Cochrane, et sans les bateaux il ne peut rien tenter. Votre patrie est perdue, Monsieur, si vous ne réunissez pas vos efforts et ceux de vos amis à Londres, pour obtenir de Mr Galloway<sup>8</sup> que le départ soit immédiat des 2 bateaux et des trois plus petits. Lord Cochrane lui écrit par le courrier, je lui écrit moi-même de la manière la plus pressante en lui faisant sentir quelle immense responsabilité morale pèse sur sa tête, s'il ne quitte pas tout autre ouvrage pour terminer sans retard les bâtiments qu'on attend avec une si vive anxiété; nous le menaçons de l'indignation du monde entier et faisons tout, pour qu'il double et triple les ouvriers et qu'il cesse tout autre affaire jusqu'à ce que les bâtiments soient partis.

Au nom de votre réputation et de votre tranquillité à venir je dois également vous dire qu'une responsabilité déjà effrayante pour vous, Messieurs les Députés, pèse sur votre administration. Votre patrie et la postérité vous accuseront sévèrement de toutes les fautes qui ont été faites; car c'était à vous, Messieurs, à diriger les travaux, à empêcher les marchés onéreux; et si Mr. Ricardo opérait mal, puisque vous étiez à Londres, il fallait vous opposer à ce qu'il faisait.

Si l'expédition de Lord Cochrane réussit, tout pourra s'oublier; mais si elle manque, parce que les bateaux ne seront pas arrivés, je vous demande, Monsieur, ce que l'on dira des Députés grecs à Londres.

Unissez donc vos prières aux nôtres, ne quittez pas les ateliers de Galloway que les bâtiments ne soient à la voile; s'il manquait quelques fonds, il faudrait en trouver, dût-on vendre jusqu'à sa chemise.

Perçuadé de tous vos efforts je finis, Monsieur, en faisant des vœux pour que vous m'annonciez en réponse le départ des bâtiments».

8. Ingénieur et constructeur naval anglais auquel les banquiers Ricardo ont commandé la construction des bateaux à vapeur grecs.

Dans sa lettre du 1er décembre 1826 écrite de Genève, Eynard accuse réception des lettres de recommandation, que Louriotis lui avait envoyées pour le général Church, Blaquièrre et Lee<sup>9</sup> et il donne quelques renseignements sur l'état des choses en Grèce : les subsistances manquaient encore dans plusieurs régions du pays, mais il espérait pourvoir à ces besoins par ces 12 à 15 chargements qui devaient être déjà parvenus.

Toutefois la plus grande partie de la lettre est consacrée à la gestion de l'emprunt par la commission de Londres, et plus spécialement à la conduite de Louriotis à l'égard de la provision accordée par les frères Ricardo<sup>10</sup> aux députés, conduite qu'Eynard approuve entièrement.

*«Mr. Marat qui est arrivé ici depuis quelques jours m'a longuement parlé de toutes les affaires de Londres et de tous les contretemps qui ont été si malheureux pour votre pays. J'ai reconnu avec une bien vive satisfaction dans tout ce qu'il m'a dit que vous cherchiez autant qu'il était en votre pouvoir de diminuer le mal, et j'ai été touché de la générosité que vous avez mise à abandonner en faveur de votre patrie souffrante la portion de provision que vous avait cédée Mr. Ricardo. Mr. Marat m'a raconté que vous aviez eu la loyauté de lui promettre devant Mr. Haldimand que vous renonciez aux 7.000 livres sterling déposées chez Mr Ralli<sup>11</sup> pour la portion de provision destinée à vous et à Mr. Orlando. J'ai de suite écrit à ce dernier, et je ne doute pas qu'il ne suive votre exemple. Si chacun s'empresse de faire un sacrifice sur les provisions gagnées et sur les autres avantages obtenus, nous aurons à notre disposition des moyens considérables pour aider l'infortunée Grèce.*

*Je vous avoue franchement, Monsieur, que tout ce qui m'avait été dit, et tous les faits allégués contre eux m'avaient tellement navré que je ne savais comment prendre la plume pour vous répondre ; je ne voulais pas vous faire des reproches, et je ne savais comment continuer une correspondance pénible. Mais ce*

9. Les copies de ces lettres se trouvent dans le fonds Louriotis. Voir plus loin.

10. Jaques et Samson Ricardo, banquiers anglais qui ont contracté le deuxième emprunt grec à Londres.

11. Maison de commerce à Londres.



*que vous avez déclaré à Mr. Marat me prouve que vous ne voulez rien épargner pour réparer autant qu'il dépend de vous les pertes occasionnées par la malheureuse gestion des emprunts, et alors vous me trouvez disposé à reprendre la correspondance avec vous».*

Dans la dernière lettre conservée, datée de Genève le 8 janvier 1827, le sujet principal est une fois de plus la gestion de la part des députés à Londres des fonds disponibles et particulièrement l'emploi de la portion de la provision que les Ricardo ont accordée aux députés.

D'après Eynard il semble que Louriotis dans sa lettre du 15 décembre se plaignait des reproches faits à propos de la gestion des affaires à Londres. Eynard répond en affirmant que ses observations proviennent de son dévouement à la cause grecque et il ne manque pas d'exprimer à nouveau son mécontentement contre certaines actions des députés. Il leur fait ainsi remarquer qu'il y avait une portion de £ 33.000 st. chez Ralli, dont on ne pouvait pas disposer, parce qu'ils ne voulaient pas donner d'ordres à ce sujet. S'ils ne désiraient pas laisser ces fonds et ces intérêts à la disposition de Mr. Spaniolaki, leur dit-il, ils pouvaient, les employer pour envoyer des subsistances et des munitions, surtout de la poudre et des boulets dont la marine grecque avait tant besoin. *«J'ai épuisé, poursuit-il, tous mes moyens, tous ceux du comité de Paris, ceux des comités suisses et allemands et une forte somme à moi, pour faire partir Lord Cochrane, lui acheter bâtiments, munitions, vivres, fournir la solde des équipages et de troupes de terre qu'il pourra employer; mais il est nécessaire que d'autres envois se fassent et si vous avez des moyens à votre disposition, je vous demande au nom de votre patrie, si vous ne voulez les remettre à Mr. Spaniolaki, de me les faire passer et je les emploierai bien utilement. Jamais, je vous le répète, il n'y eut de moment plus important pour sauver la Grèce; mais pour que Lord Cochrane agisse avec rigueur, il faut qu'il en ait les moyens.»*

Après avoir annoncé qu'il a formé à Nauplie et à Hydra deux commissions chargées de la surveillance des subsistances et du paiement de la solde des troupes de Lord Cochrane, Eynard revient sur la provision des députés. Il signale qu'Orlando lui a écrit de façon évasive à cet égard et il demande à Lourio-

tis de déclarer publiquement son refus sur la portion de la provision lui appartenant, tout en séquestrant au nom du gouvernement grec la somme déposée chez Ralli, afin qu'Orlando ne puisse pas en disposer.

*« Vous devez penser, lui explique-t-il plus loin, qu'une affaire aussi malheureuse a besoin de publicité pour justifier ceux qui ont le désagrément de paraître en première ligne ; tôt ou tard on reviendra sur tout ce qui s'est fait, et votre patrie ressortant de ses désastres examinera toutes les actions des Députés ; pour votre honneur et votre réputation prouvez au public que vous n'avez jamais voulu participer à une provision que tôt ou tard on enlèvera à ceux qui l'auront touchée ; car le fait étant connu et prouvé, il est inadmissible que les Députés puissent conserver ce bénéfice sans en faire jouir leur infortunée patrie ; c'est parce que j'ai eu le plaisir de vous connaître, que je vous suis attaché et que j'estime beaucoup vos parents de Livourne, que je désire vivement qu'après vous être justifié d'une grande partie des injustes griefs dont on vous accusait, vous paraissiez entièrement justifié au sujet de la provision ; et vous ne le serez qu'en déclarant publiquement que vous l'abandonnez ; et qu'en écrivant à Mr. Ralli que la somme déposée chez lui appartient à votre patrie, veuillez, Monsieur, me donner quelques nouvelles satisfaisantes à cet égard, et surtout tâchez de mettre quelques moyens à ma disposition ».*

\*.\*

Sur cinq lettres de Louriotis à Eynard, trois sont des lettres de recommandation et les deux autres portent sur l'organisation militaire de la Grèce et sur l'affaire des bâtiments.

Dans sa lettre du 21 août 1826 Louriotis expose, longuement, la nécessité de créer en Grèce une armée régulière et les moyens d'y parvenir. S'il s'adresse à ce sujet à Eynard, il le fait, dit-il, parce qu'il connaît son dévouement à la cause grecque et qu'il est convaincu que personne ne pourra mieux que lui exécuter ce plan. Certes, les philhellènes ont rendu de grands services aux Grecs par des envois d'argent, de provisions de bouche et des munitions de guerre et par d'autres secours, mais tout cela ne peut sauver la Grèce que momentanément. Ce n'est que par l'organisation militaire que le pays assurera son existence et son avenir.

Après ces généralités, Louriotis expose avec précision son projet : Il faudrait d'abord, de l'argent. Mais avec moins d'un million de francs « bien employé au moment actuel », il y aurait de quoi former « un noyau d'organisation militaire capable de changer entièrement l'état actuel des affaires de la Grèce et d'assurer un triomphe complet à la campagne prochaine ». La somme nécessaire trouvée, il faudrait la placer dans une maison respectable à Zante. Ensuite il faut envoyer « deux officiers supérieurs en Grèce avec un petit état-major et un nombre convenable d'officiers subalternes avec un commandant en chef d'une réputation établie », celui-ci agissant d'accord avec le colonel Fabvier.

Par ces moyens il serait facile de former un corps régulier de 5—6.000 hommes assez fort pour « expulser l'ennemi et de reprendre toutes les forteresses ». Pour l'organisation générale du pays, il suffirait de choisir quelques individus capables et habiles. Aujourd'hui où toute la nation a pris conscience que cette organisation est le seul moyen de salut, il n'aura plus d'obstacles à surmonter comme auparavant.

Louriotis attire particulièrement l'attention d'Eynard et des autres philhellènes sur le fait que, sans l'organisation militaire, la Grèce ne pourrait jamais avoir un gouvernement régulier et solide et qu'elle devrait succomber à cause de l'ambition des chefs, ou des intrigues de ses ennemis.

Enfin dans un post-scriptum, il rapporte que les dernières essais faits sur les bateaux à vapeur la semaine précédente « ont si mal réussi que je crains qu'il nous sera très difficile d'avoir les résultats que nous nous sommes proposés par l'expédition de Cochrane ». Cependant il espère que « des deux frégates de l'Amérique la Grèce aura une sous peu ». Cette dernière constatation le ramène au plan qu'il a exposé. « Voilà un autre motif, Monsieur, écrit-il, qui me pousse à m'appuyer plus que jamais sur la nécessité d'une prompt mesure en faveur de l'organisation militaire, comme notre meilleur et peut-être unique ressource ».

Dans sa deuxième lettre du 25 août 1826 la question est toujours la même : l'organisation militaire de la Grèce. Toutefois Louriotis aborde aussi le sujet des bateaux et il donne des ren-

seignements utiles sur le rôle de Lord Cochrane dans cette affaire.

Au début il fait état d'un entretien qu'il y a eu avec le Duc de Dalberg,<sup>12</sup> qui se trouvait à Londres et qui était chargé par le comité grec de Paris d'acheter un bateau à vapeur. Louriotis lui explique l'état malheureux des bateaux destinés à l'entreprise de Lord Cochrane et le met en garde afin «de ne pas entrer dans aucun engagement qui pourrait rendre les vues bien-faisantes de comité infructueuses». Mais avant tout il saisit l'occasion de lui expliquer son projet favori sur l'organisation militaire de sa patrie. Le duc semble impressionné par ce plan et il décide d'écrire sur le champ aux autres membres du comité de Paris pour attirer leur attention sur ce point.

Après cette historique, Louriotis s'adresse de nouveau à Eynard pour lui répéter que son plan est le seul moyen de sauver la Grèce *«soit en ce qui regarde ses ennemis extérieurs à ceux du pays, qui par une étrange fatalité s'occupent de leur folle ambition personnelle, sans posséder les qualités nécessaires pour assurer l'indépendance de la patrie»*. *«Par cette organisation, poursuit-il, on serait à même de donner un nouvel élan au caractère national, que jusqu' à présent la Révolution n'a jamais pu produire à cause de l'abrutissement dans lequel ses anciens tyrans ont plongé le peuple. Faut-il bien dire que sans cet élan si indispensable, notre cause ne pourrait pas réussir?»*.

Mais pourquoi la députation grecque à Londres a-t-elle négligé de mettre à exécution ce plan, quand elle avait des fonds à sa disposition? A cette question que Louriotis se pose, il répond en rendant compte de ses démarches antérieures: En août 1824 il avait déjà communiqué son projet au gouvernement grec, mais rien n'a été fait, peut-être à cause de la réaction des capitaines, gonflés de leurs victoires précédentes et craignant de perdre leur influence. En mai 1825 il avait expédié en Grèce dans ce but «un agent respectable», mais la chute de Navarin l'a persuadé alors de laisser tout de côté et de concourir au plan d'envoyer Lord Cochrane avec deux frégates et quelques vieux bricks qui se trouvaient en vente à Plymouth.

12. Politicien et diplomate né allemand et naturalisé ensuite français, membre du comité philhellène de Paris.

C'est ici que Louriotis en relevant les coulisses de l'affaire des bateaux rapporte les détails les plus intéressants :

«... Tandis qu'on s'occupait de cette affaire Lord Cochrane a changé d'avis. Il voulait des bateaux à vapeur. Je lui ai répondu qu'il pouvait battre les Turcs sans une telle force, enfin il insista de les avoir avec la condition toujours de partir en trois semaines.<sup>13</sup> Je consentis encore à cette nouvelle proposition. Nous fîmes un contrat en accordant tout ce que Lord Cochrane avait demandé, inclus les appointements personnels qui montaient à une somme très forte. Ce contrat fut signé par Sir Francis Burdett, Mr. J. C. Hobhouse et Mr. Ed. Ellice.<sup>14</sup> Mais il a été stipulé que nous acheterions des bateaux à vapeur en état de se mettre en mer et qu'ils devaient partir tout au plus en deux mois et demi.<sup>15</sup>

D'après cet arrangement Lord Cochrane est parti de Londres le 17 août 1825 pour se rendre en Ecosse, afin d'arranger les affaires de famille. De là il devait passer à Liverpool par Glasgow dans l'objet d'inspecter les bateaux à vapeur à vendre dans les deux ports et de les acheter afin de les faire équiper et partir dans le temps requis par le contrat.

Pendant que nous étions dans cette attente, j'appris à ma grande surprise que Mr. Ricardo avait donné des ordres à un certain Mr. Galloway de fabriquer des machines à vapeur, ainsi que de faire continuer des bateaux. Je cours chez Mr. Ricardo pour demander pourquoi il avait donné de tels ordres sans notre autorisation et en revenant à Sachville street je conseillai à mes deux collègues de protester contre le procédé de Mr. Ricardo et de jeter toute la responsabilité de cette affaire sur lui-même. Malheureusement ils n'ont pas voulu m'écouter.

Après l'ordonnance du gowt anglais vint le 1er octobre 1825. Je répète ma proposition de haute voix, mais avec le même succès. M. M. Orlando et Spaniolaki me donnaient pour toute réponse qu'il fallait s'entendre avec Ricardo et Cochrane sans faire de disputes. Je leur proposai alors de sacrifier 4 ou 5.000 \$ et d'a-

13. Souligné par l'auteur de la lettre.

14. Philhellènes anglais, membres de la Chambre des Communes. Ils ont joué un rôle actif pour la conclusion et pendant la gestion du deuxième emprunt grec à Londres

15. Souligné de deux lignes par l'auteur de la lettre.

bandonner de travaux depuis peu commencés. On m'a répondu encore «Consultons avec Ricardo!». Mais ce dernier ayant ses vues particulières, surtout lors de la crise commerciale des mois d'octobre, novembre et décembre, disait qu'il était impossible d'arranger les affaires autrement et qu'il fallait attendre jusqu'à ce que les bateaux seraient achevés. Lord Cochrane de l'autre côté à cause de la proclamation du gouv't anglais fut obligé de se cacher pour quelques semaines à Londres, et après il partit pour Bruxelles, en abandonnant tous les travaux entre les mains de Galloway».

En concluant Louriotis exprime l'espoir que son exposé, bien que ne donnant qu'un échantillon de ce qui s'est passé à Londres pourra mettre Eynard à même de juger entre lui et ceux qui ne font que le calomnier, tout en donnant l'illusion qu'il sera probablement forcé de parler au public européen pour révéler le reste de l'affaire.

Dans un long post-scriptum, Louriotis accuse réception de la lettre d'Eynard du 16 août et déclare approuver entièrement toutes ses observations tout à l'égard des députés grecs à Londres qu'à l'égard de ceux qui sont entrés dans l'affaire des bateaux. Cependant il dit qu'il ne peut rien faire à présent. Pour que 3 à 4 des petits bateaux partent en trois semaines il faudrait une somme de £ 50.000 qui n'existe pas. Et pour mettre en mer les deux grands bateaux il faudrait changer leurs machines. Ainsi pour le moment n'y a-t-il pas d'autre solution que de soutenir en Grèce les efforts de Fabvier. «*Je frémis d'affliction, ajoute-t-il, en pensant aux délais et aux dépenses qu'exigera cette opération (le changement des machines). Je n'ai pas le coeur de vous en dire plus à présent. Je vous conjure par cette bienveillance, qui vous inspire un si vif intérêt en faveur de ma patrie, de vouloir bien unir vos efforts à ceux de vos illustres collègues pour donner des moyens à Fabvier. Placez dans lui votre confiance, tant qu'il ne soit pas en Grèce un homme de génie supérieur et plus capable de hâter l'organisation des Grecs. C'est la seule ressource qui nous reste pendant que Lord Cochrane est privé de moyens nécessaires pour agir avec vigueur*».

Les trois autres lettres de Louriotis datées du 28 août, des 10 et 30 octobre 1826 sont des lettres de recommandation qu'il a

écrites pour le général Church, Blaquièrre et Lee, qui devaient passer par Genève et voulaient faire la connaissance d'Eynard. Dans ces lettres Louriotis exalte les qualités des personnes qu'il recommande et surtout leur dévouement à la cause grecque en demandant à Eynard de les accueillir favorablement. Mais il semble qu'il réserve aussi à Blaquièrre et à Lee une mission particulière : celle d'éclairer Eynard sur les affaires de Londres pour lui faire comprendre « combien sont mal fondées les calomnies que des personnes animées par un esprit de faction ont répandues à son égard ».<sup>16</sup>

De l'analyse ci-dessus, il ressort certaines constatations :

Ce qui frappe d'abord c'est le philhellénisme ardent d'Eynard. Certes en cela il n'y a rien de nouveau. Toutefois il est intéressant de voir une fois de plus cet homme mettre tant de passion dans la cause d'un peuple étranger qui est devenue sa propre cause. Le sort de la Grèce est l'objet de ses préoccupations et de ses angoisses. Il prend soin d'envoyer des subsistances et des munitions de guerre aux Grecs, il travaille pour faire passer en Grèce des artilleurs, il suit de près la gestion des emprunts grecs et l'affaire des bateaux et il fait des appels pathétiques aux députés grecs pour qu'ils travaillent sans cesse pour le salut de leur patrie.

Le philhellénisme d'Eynard est avant tout un philhellénisme positif. Il a mis au service de l'indépendance grecque non seulement ses sentiments, mais aussi ses connaissances et son esprit d'économiste. Ainsi dans sa lettre du 14 mars 1826 adressée aux députés grecs, on admire les propositions ingénieuses qu'il fait pour résoudre la question épineuse des bateaux, propositions appuyées sur des raisonnements solides d'ordre économique.

Parmi les efforts qu'il déploya pour le succès de l'insurrection grecque, il faut considérer son activité pour faciliter l'envoi de Lord Cochrane en Grèce. Eynard, semble-t-il, a fondé tous ses espoirs sur lui et croit que son arrivée pourrait changer complètement le cours de la guerre. Bien que cette opinion pa-

16. Lettre du 30 octobre 1826 recommandant Lee. Les mêmes expressions à peu près se trouvent dans la lettre du 10 octobre, dont le porteur était Blaquièrre.

raïsse aujourd' hui sans fondement après les événements qui ont suivi, il ne faut pas cependant oublier qu'elle était alors une position commune non seulement aux philhellènes, mais aussi aux politiciens responsables grecs. Pourtant—et ici il faut rendre hommage à la prudence d'Eynard—il ne fait pas dépendre le succès de l'insurrection seulement des qualités personnelles de Cochrane, mais surtout des moyens mis à sa disposition.

Les efforts continus et les sacrifices d'Eynard pour la cause grecque lui ont procuré le prestige et le droit de se mêler activement des affaires grecques et de juger les choses et les personnes explicitement. En examinant la conduite des députés grecs à Londres il parle à Louriotis avec tact, mais aussi avec franchise. Il blâme à plusieurs reprises et sur plusieurs points leur gestion des affaires (question des bateaux, question de la somme restée inutilisée chez Ralli, question de la provision d'Orlando) et il n'hésite pas à interrompre un moment sa correspondance avec Louriotis, quand il le croit responsable du mauvais état des affaires grecques à Londres. En tout cas son attitude, comme il l'explique, n'a pour mobile que son pur dévouement à la cause grecque.

Eynard est d'ailleurs bien informé de ce qui se passe à Londres. Outre les renseignements que lui fournissent Louriotis et Orlando il semble bien qu'il ait des sources d'informations venant du côté opposé. Ainsi, quand il pose, dans sa lettre du 15 juin 1826, la question de la mauvaise administration des emprunts, il est très probable qu'il s'appuie sur des renseignements fournis par Spaniolakis.<sup>17</sup> Eynard ne cache pas à Louriotis qu'on l'avait accusé auprès de lui<sup>18</sup> et Louriotis ne manque pas l'occasion

17. Spaniolakis, membre de la délégation grecque à Londres depuis septembre 1825 et se trouvant au désaccord avec Orlando et Louriotis, a envoyé le 26 mai 1825 une lettre à Eynard où il accuse ses collègues de mauvaise gestion du deuxième emprunt en y joignant pour preuve un sommaire des comptes (Voir Γ. Σπανιολάκης, *Παρατηρήσεις επί της απόλογίας Ι. Όρλάνδου και Α. Λουριώτιου εις την και' αὐτῶν ἀπόφασιν τοῦ Ἐλεγκτικοῦ Συνεδρίου περὶ τῶν ἐν Λονδίῳ διαπραγματευθέντων δύο δανείων κατὰ τὸ 1824 καὶ 1825*, p 4 et 61-2) Il est significatif qu' Eynard se plaint à Louriotis à ce sujet le 15 juin 1826, c'est-à-dire quelques jours après avoir reçu cette lettre.

18. Voir lettre du 1<sup>er</sup> décembre.



de donner des explications et d'envoyer ses amis pour dissiper les «calomnies». On peut voir par là que les deux parties comptaient beaucoup sur l'opinion d'Eynard, sans doute à cause de son prestige et de son influence auprès des comités philhellènes d'Europe<sup>19</sup> et qu'il cherchait à le gagner à leurs vues. Il faut encore noter que Louriotis en se justifiant auprès d'Eynard des accusations relatives aux affaires grecques lui reconnaît implicitement le droit de s'en mêler.

D'un autre côté, Louriotis pose instamment la question de l'organisation militaire de la Grèce. Cette question qui fait le sujet principale de ses lettres semble avoir été sa préoccupation constante pendant son séjour à Londres. Pendant qu'Eynard lui reproche la gestion des emprunts et lui demande de chercher à tout prix des moyens pour faire achever les bateaux, Louriotis s'occupe des projets d'une vaste organisation militaire. Certes ces plans devaient servir à la meilleure résistance de son pays et au triomphe de l'indépendance, comme il a l'occasion de le répéter à plusieurs reprises. Toutefois on peut supposer que ses projets n'étaient pas tout-à-fait exempts d'arrière-pensée politique, puisque leur application visait, entre autres, à écarter de la scène politique les chefs militaires traditionnels. Louriotis semble révéler un peu ses intentions par les critiques qu'il en fait.<sup>20</sup>

Cependant le sujet le plus important que révèle la correspondance entre Eynard et Louriotis est la différence de vues entre A. Louriotis et J. Orlando sur certaines questions de leur compétence. Sur la gestion des affaires grecques à Londres Louriotis et Orlando s'expliquent longuement dans leur *Ἀπολογία*, mais là il se montrent solidaires et ils ne laissent pas apparaître leurs divergences. Orlando également dans sa brochure *Ὁρλάνδος ἀπολογούμενος* n'y fait aucune allusion, de même Spaniolakis, qui dans ses *Παρατηρήσεις ἐπὶ τῆς ἀπολογίας* I. Ὁρλάνδου καὶ Α. Λουριώτου les accuse tous deux sans distinction.

Les deux députés grecs semblent être en désaccord sur deux

19. Il est significatif que Spaniolakis adressait ses accusations au comité grec de Paris pour la gestion des emprunts par l'intermédiaire d'Eynard. Voir Γ. Σπανιολάκης, *Παρατηρήσεις...*, p. 4.

20. Voir surtout sa lettre du 25 août 1826.

points : La question des commandes de bateaux à Galloway et l'emploi de la somme accordée aux députés par les Ricardo sur leur propre provision. Sur la première question Louriotis déclare formellement dans sa lettre de 25 août qu'il était le seul qui protestât contre le procédé arbitraire des Ricardo de commander des machines à vapeur à Galloway et qui demandât l'interruption des travaux, tandis qu'Orlando et Spaniolakis d'accord cette fois-ci entre eux lui répondaient qu'«il fallait s'entendre avec Ricardo et Cochrane sans faire des disputes».<sup>21</sup> Sur le deuxième sujet de désaccord c'est Eynard qui est la source de nos informations. En effet on apprend par sa lettre que Louriotis renonçait à la somme de £ 7.000 (en réalité il s'agissait de 7,500 déposées chez Ralli pour la portion des provisions destinée aux députés grecs<sup>22</sup> tandis qu'Orlando répondait de façon évasive à cet égard.<sup>23</sup> Eynard juge inadmissible que les députés jouissent de ce bénéfice pour leur propre compte ; il invite avec instance Louriotis à séparer publiquement sa position de celle de son collaborateur et il lui prédit—très justement—que sa patrie en demandera compte un jour à ses députés.<sup>24</sup>

Tant Louriotis qu'Orlando et Spaniolakis dans les livres mentionnés plus haut traitent l'affaire des emprunts et la question des £ 7 500, mais sans mettre en évidence un désaccord précis entre Orlando et Louriotis. L'*Ἀπολογία* donne les renseignements les plus détaillés : on y trouve entre autres deux lettres de Louriotis à la date des 28 octobre et 11 novembre 1826 publiées dans le «Times» de Londres. Louriotis y explique que s'étant informé à posteriori sur l'offre de Ricardo aux députés, il a exprimé sa désapprobation et a refusé formellement d'y participer. Orlando et Zaimis<sup>25</sup> par contre ont accepté l'offre, mais

21. Certes, dans l'*Ἀπολογία* on rapporte que Louriotis a protesté auprès de Ricardo pour ses commandes arbitraires chez Galloway, mais on explique que finalement les députés ont pris la décision de ne pas dénoncer le contrat, parce qu'une telle action de leur part serait inutile et parce qu'ils avaient reçu ensuite des assurances que les bateaux pourraient partir à temps (Vol. I, p. 92-4). Orlando en outre dans son opuscule *Ἐπιλόγιος ἀπολογούμενος* affirme que les députés ont accepté à posteriori l'accord conclu entre Ricardo et Galloway parce qu'en plus des autres raisons ils ne voulaient en aucune façon mécontenter Cochrane de qui on attendait le salut de la Grèce ; cependant il ne dit rien des divergences de vues à ce sujet entre lui et Louriotis (p. 67).

22. Lettre de 1<sup>er</sup> décembre 1826.

23. Ib. 8 janvier 1827.

24. En effet la Cour des Comptes de Grèce par le 23<sup>e</sup> alinéa de son arrêt du 29 octobre 1834 concernant la gestion des emprunts de Londres condamne Orlando et Louriotis au paiement de £ 7.500 accordées aux députés grecs de la provision de Ricardo. (*Ἀπολογία*, Vol. I, p. 33).

25. Jean Zaimis fut le troisième député grec à Londres (juillet 1824 - février 1825) qui a signé le contrat du deuxième emprunt grec.

le premier a accepté volontiers par deux fois qu'on emploie cet argent pour les besoins urgents de la guerre (l'expédition du colonel Napier en Grèce et la commande d'une frégate à Marseille). Ainsi des ordres ont été donnés à Ricardo pour qu'il passe cette somme au compte du gouvernement grec et ce n'est que lorsque les buts auxquels cet argent était destiné n'ont pu être réalisés qu'on la sépara de nouveau des comptes du gouvernement et qu'on la laissa chez Ralli au crédit personnel d'Orlando et Zaimis.<sup>26</sup> Mais on n'a plus touché à cet argent jusqu'à 1835 date à laquelle S. Tricoupis l'a retiré au nom du gouvernement grec.<sup>27</sup>

D'après ces explications Orlando aurait fait son devoir étant disposé à dépenser l'argent qui lui était offert pour le secours de sa patrie, quand elle en aurait besoin, et Louriotis lui rend hommage.<sup>28</sup> Cependant les accusations d'Eynard contre Orlando au sujet de cet argent datent du 8 janvier, c'est-à-dire deux mois après que les explications ont été données au «Times». Il semble donc ou bien qu'Eynard ignorait ces explications et par conséquent ne savait pas les vraies intentions d'Orlando ou qu'il les jugeait insuffisantes, puisque la Grèce se trouvant toujours dans la nécessité, on pourrait disposer de l'argent pour mille besoins en dehors des deux cas auxquels son possesseur l'avait destiné. Cette dernière hypothèse paraît se confirmer du fait qu'Eynard correspondait avec Orlando à ce sujet et qu'il a reçu de lui, à ce qu'il dit, «une réponse évasive».

Il faut enfin signaler qu'Eynard malgré son mécontentement contre les fautes commises par les députés grecs dans la gestion des emprunts de Londres, estime Louriotis, il reconnaît son patriotisme et il semble l'acquitter d'une grande partie des accusations portées contre lui.<sup>29</sup>

Jean Dimakis

26. *Ἀπολογία*, vol. I, p. 119, p. 147 (texte grec de la lettre du 11 novembre 1826) et p. 222 (texte grec de la lettre du 28 octobre 1826). Sur cette question voir aussi : Γ. Σπανιολάκης, *Παρατηρήσεις...* pp. 35-6 et I *Ὁρλάνδος, Ὁρλάνδος ἀπολογούμενος...*, p. 21 et p. 41.

27. *Ἀπολογία* vol. I, p. 120 et p. 154.

28. *Ib.* p. 147.

29. Voir les lettres du 1<sup>er</sup> déc. 1826 et du 8 janvier 1827.